

30 | 2009

Magazine destiné à la clientèle  
des assurances sociales Spida

## Prévoyance

Crise financière  
L'information fait la différence  
3



## Inside

Nos  
apprentis  
6

## Aperçu

Conseils  
aux internautes  
7

### Le monde de la bourse est sens dessus-dessous!

*Crise financière, crise économique: ces mots sont sur toutes les lèvres. Pas un jour sans que les médias nous assènent leur lot de mauvaises nouvelles, présumées ou avérées. Pas facile dès lors de distinguer entre réalité et divination.*

*Il est au moins un fait que l'on ne peut remettre en cause: la dégringolade du cours des actions, quasiment sans précédente. Elle affecte l'ensemble de la population active en Suisse, car presque toutes les travailleuses et tous les travailleurs sont rattachés à une caisse de pensions. Outre l'AVS, la prévoyance professionnelle est une branche des assurances sociales qui dépend fortement des revenus du marché des capitaux.*

*Pourquoi cet état de fait? Le versement d'intérêts sur l'avoir de vieillesse de la caisse de pensions a été imaginé avant tout pour compenser l'inflation et l'évolution des salaires. Si la fortune des caisses de pensions ne produit plus assez de revenus, cette fonction n'est plus suffisamment remplie. Toutefois, si dramatique que soit la situation, il ne faut pas oublier que la prévoyance professionnelle vise le long terme. Les versements d'intérêt ont presque toujours compensé le renchérissement et l'évolution des salaires par le passé.*

*La Spida Fondation de prévoyance vise un horizon de placement à long terme. Grâce à une large diversification des investissements et à la sélection minutieuse des gestionnaires de fortune qu'elle mandate, la Fondation a été moins fortement touchée par les baisses de ces derniers mois que d'autres institutions de prévoyance.*

*Le résultat – c'est-à-dire le taux de couverture définitif au 31.12.2008 –, nous pourrions vous l'annoncer en juin, après la présentation du bouclage définitif de l'exercice écoulé. Mais nous sommes déjà en mesure de le situer aux alentours de 97%. La Fondation maintient donc son équilibre financier et les liquidités sont disponibles en suffisance.*

*Garder la tête froide: telle est la devise quand le monde boursier perd la sienne!*

Uwe Brandt  
Membre de la direction

## Actuel

Changements pour employeurs/euses

# Nouvelle loi sur les allocations familiales

**L'introduction de la loi sur les allocations familiales a donné lieu à quelques changements pour les employeurs et employé/es. Cet article devrait contribuer à rendre plus compréhensible une matière complexe.**

La loi sur les allocations familiales prescrit des prestations minimales au niveau national. Mais les prestations réellement accordées sont définies par les cantons, c'est pourquoi elles peuvent parfois différer dans une proportion considérable.

### Droit de l'employé/e

En règle générale, l'employé/e a droit à une allocation familiale de 200 francs. Un enfant donne droit à une allocation

de formation de 250 francs dès sa 16e année révolue aussi longtemps qu'il sera en formation, mais jusqu'à 25 ans révolus au plus tard. Le montant des prestations ou les limites d'âge de cette réglementation peut varier selon les cantons. Un aperçu est publié sur notre site web ([www.spida.ch](http://www.spida.ch) -> Caisse de compensation pour allocation familiales -> Prestations). Chaque disposition a subi des modifications importantes;



elles définissent quel parent a droit à l'allocation. Si les deux parents travaillent dans des cantons différents, la chose devient plus complexe.

### Qui sont les ayant-droits?

Chaque enfant ne donne droit qu'à une seule allocation. L'ordre hiérarchique suivant est appliqué dans toute la Suisse:

1. la personne exerçant un emploi;
2. la personne titulaire de l'autorité parentale;
3. la personne qui héberge le plus souvent l'enfant;
4. la personne dont le lieu de travail se trouve dans le même canton que le domicile de l'enfant;
5. la personne dont le revenu AVS est le plus élevé.

N'hésitez pas à prendre contact avec Spida en cas d'incertitude.

### Annonces de l'employeur

L'introduction de la nouvelle loi nous a poussé à réexaminer notre pratique et à l'adapter à la loi sur les allocations familiales (forfaitisation des allocations familiales et compensation de la différence au moment du décompte annuel). Cela a des effets sur la procédure d'annonce de l'employeur:

## Impressum

Magazine d'information gratuit destiné à notre clientèle, Spida Fenêtre paraît 3 à 4 fois par an. L'impression ou la reproduction des contenus, sous quelque forme que ce soit, y compris celle d'extraits, n'est pas autorisée sans notre accord écrit.

Ont collaboré à ce numéro: Janine Wittig, assistante économique de direction; Uwe Brandt, membre de la direction; Bruno Boullanger, gestion spécialisée AVS/CAF; Fritz Zimmermann, membre de la direction; Werner Marti, responsable CI, design, composition; Simon Krakowski, apprenti; Vincenzo Patrone, apprenti; Alessandro lemallo, apprenti; Rudolf Käser, conseiller en prévoyance et en gestion de fortune

#### Rédaction

Spida, Bergstrasse 21, case postale, 8044 Zurich, téléphone 044 265 50 50, téléfax 044 265 53 53  
Courriel fenster@spida.ch  
Site web www.spida.ch

Concept  
medialink, Zurich

Adaptation française  
Sylvain Pichon

Impression  
ztprint, Zofingue

© Spida | 2009

Veillez annoncer rapidement les mutations, p. ex.:

- arrivée d'un/e nouveau/elle collaborateur/trice;
- départ d'un/e collaborateur/trice;
- début, fin ou interruption de la formation de l'enfant;
- séparation ou divorce et autres changements dans l'autorité parentale;
- début d'une activité professionnelle par l'autre parent ainsi que changement du canton dans lequel l'autre parent travaille ou dans lequel l'enfant réside;
- incapacités de travail d'une durée prévisible de plus de trois mois.

Veillez informer vos employé/es de l'importance de vous prévenir, en tant qu'employeur, de tels changements: les modifications de la situation familiale peuvent faire varier le droit aux allocations. En outre, n'utilisez que les formulaires que nous mettons à votre disposition. Vous trouverez également des explications détaillées au verso des décisions d'allocation.

Après examen par la caisse d'allocations familiales Spida, vous recevrez – avec le prochain décompte – l'indication du montant effectif des allocations familiales à créditer aux bénéficiaires. Vous ne devrez plus attendre l'établissement du décompte annuel pour la compensation des allocations familiales.

Nous avons conscience que l'observation de ces conditions implique pour vous, employeur, de consacrer du temps à la gestion des dossiers personnels ainsi qu'à l'information de vos collaborateurs/trices. Notre objectif est de vous communiquer aussi rapidement que possible les alloca-

tions exactes. Dans votre intérêt aussi, nous souhaitons éviter au maximum les demandes de remboursement et de versements complémentaires.

### Entreprises avec filiales

Les succursales dépendent du régime d'allocations familiales du canton dans lequel elles sont établies.

Sont considérés comme succursales les établissements ou installations dans lesquels est exercée, pour une durée indéterminée, une activité principale régulière, artisanale, industrielle ou commerciale (min. 51% de la durée de travail).

Selon le canton, les autorités cantonales exigent des caisses d'allocations familiales (CAF) la perception séparée de toutes les recettes (cotisations CAF) et dépenses (allocations familiales). C'est pourquoi il est nécessaire que les entreprises ayant des filiales / succursales nous communiquent leur masse salariale CAF par canton. Comme d'ordinaire, les allocations familiales sont versées en fonction du lieu où se trouve la filiale. Comme auparavant toujours, les employeurs bénéficient de l'avantage de pouvoir décompter l'ensemble des allocations familiales via la caisse d'allocations familiales Spida, et non pas auprès d'une multitude de caisses cantonales.

Nous vous remercions de votre soutien. Votre responsable de la clientèle répondra volontiers à vos questions.

*Uwe Brandt*

*Resp. gestion de la clientèle*

*Bruno Boullanger*

*Gestion spécialisée AVS/CAF*



## La crise des marchés financiers provoque l'insécurité et la peur

Prévoyance

3

**Tout le monde parle de la crise financière; nombreuses sont les personnes qui se sentent menacées et craignent pour leur avenir. La globalisation des médias nous amène un flot incessant de mauvaises nouvelles. La crise mondiale des marchés financiers laisse des traces profondes. Les plus jeunes s'inquiètent des effets à long terme sur la constitution de leur épargne. Quant aux aînés, au seuil de leur retraite, elles et ils s'inquiètent surtout des conséquences d'une perte massive de la valeur de leur fortune.**

Dans le cadre de notre activité de conseil, nous répondons tous les jours à des questions liées aux prestations attendues des assurances sociales comme l'AVS ou la prévoyance professionnelle. C'est plutôt le pessimisme qui règne, et pas la confiance. Les craintes sont-elles justifiées? Qu'est-ce qui contribue à améliorer la sécurité et de ce fait la confiance?

### L'information fait la différence

La crise a aussi du bon. Celui qui ne s'est encore jamais soucié ni de sa prévoyance, ni de son plan d'épargne doit maintenant s'y mettre. À ce stade, une aide compétente est bien entendu recommandée, d'autant que ce marché regorge de conseillères et conseillers aux qualifications très variées... avec le risque implicite d'être démarché/e plutôt que conseillé/e. Si vous préférez un conseil neutre et indépendant, vous devriez veiller à ce qu'un tel service soit rétribué par des honoraires corrects, et non pas – comme c'est encore souvent le cas – financé par une commission sur la vente de produits. Ce n'est qu'à ces conditions que des décisions fructueuses pourront être prises, en toute indépendance et à l'abri d'intérêts tiers.

### Contrôler et adapter en permanence

Si vous gérez activement la planification de votre prévoyance et de votre fortune, vous serez en mesure d'agir à tout moment, de vous adapter aux évolutions de manière rapide et ciblée, d'entreprendre les ajustements nécessaires. Les conditions de cette autonomie sont l'initiative et la responsabilité individuelles. En déléguant ces tâches, vous serez rarement bien conseillé/e.

Il va de soi qu'une crise de dimension mondiale comme celle que nous vivons actuellement ne peut être évitée, quelle que soit la compétence avec laquelle la planification a été effectuée.



Mais ses conséquences peuvent être beaucoup mieux contrôlées, et il est même souvent possible de limiter les dégâts. La marge de manœuvre offerte par la planification suffit à renforcer le sentiment de sécurité et la confiance en soi.

Les personnes bien informées en savent plus et „croient“ moins. Par exemple, les questions comme le placement judicieux des liquidités deviendront secondaires, car la constitution et l'affectation de la fortune ne doivent pas viser le plus haut rendement potentiel, mais être basées sur une rentabilité ciblée établie sur la base de la situation personnelle. Une telle cible devrait se situer dans une fourchette de 3 à 4% au maximum, un taux que nous recommandons depuis des années dans le cadre de notre activité de conseil. Cela nous a valu, par le passé, des sourires indulgents... Un développement de la fortune sur la base de rendements „sûrs“ permet en général d'éviter les placements à risque. Mieux vaut éviter de placer à la légère l'argent péniblement épargné pendant sa vie active. Quand on dispose de projets de planification adéquats, il est plus facile de discuter avec les banques, les assurances et autres gestionnaires de fortune. Dans tous les cas, les responsables devront impérativement se préoccuper de votre planification de prévoyance et financière. Précisons ici que les propositions de placement doivent répondre aux exigences de la planification, être obligatoirement soumises par écrit, et toujours faire l'objet d'un accord contractuel – par exemple un mandat de gestion de fortune. Il est impératif de n'investir que dans des produits dont on a vraiment compris tous les paramètres.

### La sécurité

La „sécurité“ à laquelle tout le monde aspire aujourd'hui n'existe pas, hélas, du moins pas intégralement. Mais on peut parfois constater un retour aux valeurs traditionnelles. Ainsi, le remboursement partiel d'une dette hypothécaire est envisagé à juste titre dans de nombreux cas. Là aussi, des explications claires et une décision sur la base des principes établis sont indispensables, si l'on veut disposer plus tard et toute sa vie durant de moyens financiers suffisants.

Sous la pression des événements actuels, même la perception de la pres-

tation de vieillesse de la prévoyance professionnelle LPP sous la forme d'un capital plutôt que d'une rente – une décision que l'on prenait encore récemment sans se poser trop de questions – passe ça et là de mode. Si certaines raisons vous poussent à privilégier la perception d'une rente LPP, songez que cela ne va pas non plus sans poser de problèmes. De nombreuses personnes pensent que la rente offre une sécurité à long terme. Mais que se passera-t-il avec une rente s'il n'est pas prévu de compenser l'inflation? La question se pose à cet égard, surtout en raison de la crise actuelle des marchés financiers; or personne ne peut y répondre. Selon notre estimation, le principal risque tient au fait que le paquet de sauvetage que la Confédération et les cantons ont maintenant ficelé devra bien être payé un jour. Dans l'idéal, cela pourrait être assuré par de futurs rendements en capital (éventualité relevant d'une vision plutôt spéculative). Il est plus réaliste de s'attendre à un financement par une augmentation des impôts, surtout en cas de forte inflation. Aujourd'hui, cette perspective est fortement réfutée. Si la prestation de vieillesse était perçue sous la forme de rentes, le risque serait grand que

la perte de pouvoir d'achat ne puisse plus être compensée. Un exemple: en cas de diminution du pouvoir d'achat moyen de 2,5% par an, un franc ne vaudrait plus que 68 centimes dans quinze ans.

Loin de nous l'idée de peindre le diable sur la muraille, mais vous connaissez certainement les chances et les risques. Nous vous recommandons vivement de vous informer de manière approfondie et d'agir avec la prudence requise. Il va de soi que, dans ce domaine, des conseils en matière de prévoyance et de fortune venant d'un organe indépendant (il en existe peu) rendent de précieux services.

Depuis 12 ans, les personnes assurées auprès des institutions Spida peuvent bénéficier gratuitement d'un entretien de conseil global. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'auteur de cet article. Veuillez utiliser la carte-réponse annexée pour prendre contact. (uniquement en allemand)



**Rudolf Käser**  
Conseiller dipl. en prévoyance et en gestion de fortune SPPV  
Partenaire officiel des institutions SPIDA  
D.R.K. Beratung GmbH  
Tél. 044 975 17 20  
spida@drk.ch

## Séminaires pour clients 2009

Séminaires client/es (en allemand)	Présentation des institutions Spida, comptabilité des salaires, décomptes annuels AVS et SUVA, prestations AVS et AI, prévoyance professionnelle et privée.	
Animateurs/trices	Responsable de cours; expert-comptable; spécialiste AVS/AI et LPP; conseiller en prévoyance et en fortune; responsables de la clientèle.	
Destiné à	Toutes les personnes intéressées parmi notre clientèle et nos partenaires.	
Durée	de 8 h à 17 h environ.	
Date et lieu	13.03.2009 06.11.2009	Hôtel Seedamm Plaza **** Pfäffikon SZ Hôtel Seedamm Plaza **** Pfäffikon SZ

Séminaires de 2 jours "planification de la retraite" (en allemand)	Informations sur la préparation à la retraite. Présentation des domaines de prestations AVS, AI et prévoyance professionnelle. Informations étendues sur la prévoyance privée y c. les implications fiscales, la planification de la succession, les formes actuelles de logement à l'âge de la retraite, la préparation psychologique à la retraite. Organisé dans des hôtels proposant des activités Spa.	
Animateurs/trices	Responsables de cours; employé/es de Spida qualifiés dans les domaines AVS/AI et prévoyance professionnelle; spécialistes externes en prévoyance privée, en droit, en psychologie et en santé.	
Destiné à	Personnes comptant parmi notre clientèle et nos partenaires, dès 55 ans environ, avec leur conjoint/e éventuel/le, qui souhaitent préparer leur retraite de manière optimale.	
Durée	Jour 1: de 9 h 30 à 17 h environ, jour 2: de 8 h 30 à 14 h environ.	
Date et lieu	03.04. - 04.04.2009 24.04.2009 19.06. - 20.06.2009 25.09. - 26.09.2009 13.11. - 14.11.2009	Solbadhotel **** Sigriswil Hôtel Seedamm Plaza **** Pfäffikon SZ (1 jour) Hôtel Seedamm Plaza **** Pfäffikon SZ Hôtel Belvédère **** Spiez Hôtel Belvédère **** Spiez

Séminaires d'entreprises (en allemand)	Avant ou après les heures de travail, le matin ou le soir. Présentation de thèmes spécifiques à Spida, sur demande de nos client/es et partenaires.	
Animateurs/trices	Organisateur Spida; spécialistes Spida; responsables de la clientèle; animateurs/trices invité/es; partenaires.	
Destiné à	Membres du personnel de nos entreprises affiliées et organisations partenaires.	
Inscription	Formulaire sur <a href="http://www.spida.ch">www.spida.ch</a> ou à demander directement à Spida.	



## Des réponses de première main

→ **Tous les jours, les médias décrivent la crise des marchés financiers et ses conséquences. Cela génère un sentiment diffus d'insécurité. Nous sommes pourtant en mesure d'y remédier! Dans un cadre agréable et détendu, obtenez – de première main – des réponses fiables sur la prévoyance publique, professionnelle et privée.**

Saisissez cette occasion et participez à l'une de nos différentes présentations organisées à travers la Suisse. Les experts et expertes qui animent ces séminaires répondent avec compétence aux questions que vous vous posez aujourd'hui sur la prévoyance financière des premier, deuxième et troisième piliers.

Lors de ces réunions spécialisées, nous vous préparons aussi à votre retraite par de nombreux conseils utiles sur les thèmes de la finance, de la psychologie et de la santé. Cette période importante de la vie doit être bien planifiée, car elle peut facilement durer trente ans, voire davantage. Nos séminaires con-

naissent cette année encore un grand succès et sont déjà presque complets. Nous continuerons bien entendu à vous proposer des conférences de haute qualité. Toutes les informations à ce sujet sont à votre disposition sur notre site web [www.spida.ch](http://www.spida.ch) et seront publiées dans Spida Fenêtre.

Nous nous réjouissons de faire prochainement votre connaissance.

*Fritz Zimmermann*  
Membre de la direction

Prévoyance

5



Strandhotel Belvédère, Spiez BE



Un grand pas en avant

## Nos apprentis

**Les apprenti/es d'aujourd'hui sont les piliers des forces actives de demain. Chez Spida, nous les préparons de manière aussi efficace que concrète à devenir des professionnels compétents et indépendants.**

Inside

6

**Alessandro Iemmallo** Je suis actuellement dans la dernière de mes trois années d'apprentissage d'employé de commerce. C'est la dernière partie de ma formation qui m'attend, et elle est exigeante. Je suis en pleine préparation des examens de fin d'apprentissage. Plus le temps passe, plus ma tension et ma nervosité augmentent, car je suis conscient d'approcher de mon but. Les épreuves scolaires écrites et les travaux spécifiques à la branche sont une charge supplémentaire pendant la préparation aux examens finaux, ce qui ne me facilite pas les choses. Je m'efforce de relever ce défi avec motivation et avec beaucoup d'engagement. Actuellement, le travail dans l'entreprise se passe plutôt bien. Je suis avec des gens sympa, serviables et patients, qui s'investissent beaucoup pour ma formation. Je travaille au service des

rentes. Les tâches quotidiennes consistent surtout à élaborer des calculs de rentes, communiquer des décisions, exécuter des mutations, assurer la correspondance et répondre au téléphone. Depuis que je suis dans ce service, j'ai pu énormément approfondir mes connaissances de base et enrichir mon expérience. J'ai aussi constaté qu'il faut beaucoup de temps avant de pouvoir donner des renseignements fiables dans ce domaine, dans les cas délicats. Je regrette que, malgré une formation intensive de trois ans dans une caisse de compensation, on ne connaisse que les grandes lignes de ce travail, après l'apprentissage. C'est pourquoi je pense que l'instruction devrait être améliorée dans ce domaine. Ma proposition est que les responsables de la branche rencontrent les maîtres d'apprentissages des caisses de

compensation pour faire des propositions d'amélioration de cette formation et qu'ils en discutent. J'ai passé des années très enrichissantes, qui me permettent d'être optimiste pour mon avenir.



**Simon Krakowski** Je suis en première année d'apprentissage. Depuis que je l'ai commencé, beaucoup de choses ont changé. J'ai dû adapter mon horaire journalier aux heures de travail de l'entreprise, mais elles me laissent beaucoup de liberté dans l'organisation de mon emploi du temps. Dès le début, je me suis senti bien chez Spida. Ce qui me plaît, c'est que l'ensemble du personnel est aimable et serviable avec moi. Quand je me trompe, il y a toujours quelqu'un de disponible pour m'expliquer comment corriger mon travail. La transition de l'école à l'apprentissage a été vraiment dure!

Après une journée de travail, on est fatigué et on irait volontiers se coucher. Mais c'est impossible, parce qu'il y a souvent plein de devoirs à faire. Je m'entraîne trois fois par semaine avec le club de unihockey; du coup, je dois consacrer beaucoup de temps aux devoirs en fin de semaine. Avec l'expérience, j'ai de plus en plus de facilité à gérer les changements et à mieux organiser les différentes activités.

J'ai de bons contacts avec les deux autres apprentis. Si quelque chose n'est pas clair pour moi au travail, aux cours professionnels ou ailleurs, ils font tout leur possible pour m'aider.



→ **Vincenzo Patrone** Ma formation d'employé de commerce chez Spida a commencé le 14 août 2007. On entend souvent dire qu'il n'est pas facile de passer de l'école au monde professionnel, surtout à cause des vacances plus courtes. Pourtant, j'ai eu l'impression du contraire: les semaines passent plus vite, vu que je suis à l'école professionnelle deux jours par semaine et au travail les trois autres jours. En plus, mon „argent de poche“ a drôlement augmenté. J'ai commencé à travailler à la centrale. Ensuite, je suis passé à l'assistance, au service „registres“ puis à „AVS - général“, où je me suis occupé d'annonces APG et de compléments de salaire. Je suis en deuxième année d'apprentissage et les examens intermédiaires approchent. Aux cours, nous arrivons au bout du français, de l'ICA (information, communication, administration) et d'une partie des matières économiques. Les matières en rapport avec l'entreprise ne viennent qu'en troisième année d'apprentissage. Un apprentissage de commerce est très exigeant. Il faut garder sa motivation pendant les cours, parce que si on y est

trop fatigué, ça peut avoir des conséquences ennuyeuses. Aller aux cours et au travail, apprendre pour préparer les examens, faire ses devoirs, bien organiser ses loisirs: il faut assurer partout. On apprend à devenir plus indépendant, „on est initié au monde professionnel“. J'ai eu des hauts et des bas chez Spida. Cela aussi aide à s'améliorer. Mes efforts me permettent de fournir un meilleur travail, c'est pourquoi l'apprentissage me plaît toujours plus.



Aperçu

7

## Aperçu

# Conseils pour l'utilisation de l'internet

**Internet, aussi appelé la Toile ou le World Wide Web, nous est devenu indispensable. Selon l'Office fédéral de la statistique, environ 68% des personnes établies en Suisse l'utilisent de manière régulière, et pas seulement pour envoyer ou recevoir des courriels. Plus de 80% des internautes recherchent des informations; c'est la deuxième principale raison de l'utilisation d'internet.**

Spida utilise aussi ce média pour fournir à sa clientèle et à ses partenaires les informations les plus récentes ainsi que des outils de calcul, des aide-mémoire et des formulaires. Il arrive parfois – hélas – que des clientes et clients ne parviennent pas à accéder à ces informations ou à ces outils.

Cela peut avoir plusieurs causes. Par exemple, il arrive que l'on puisse n'afficher que les anciens fichiers qui

résident encore dans l'antémémoire (cache) du navigateur ou du moteur de recherche.

Il se peut également que les liens, favoris ou raccourcis aient vieilli et pointent vers une page disparue ou inexacte.

Il n'est malheureusement pas possible d'éviter à coup sûr ce genre d'écueils.

En principe, c'est en accédant directement au site via [www.spida.ch](http://www.spida.ch) que l'on obtient les meilleurs résultats.

*Janine Wittig  
assistante économique de direction*

# spida.

Pour une vie plus libre



38

62

**La caisse de pension de votre segment professionnel.** Indépendante et flexible, Spida Fondation de prévoyance propose aux petites et moyennes entreprises des solutions sur mesure. N'hésitez pas à solliciter sans engagement une offre gratuite. Nous optimisons votre prévoyance!

- Faibles cotisations
- Charge administrative minimale
- Facturation à terme échu
- Frais de gestion réduits
- Taux de conversion du capital en rente intéressants
- Retraite anticipée

Spida  
Fondation de prévoyance  
professionnelle  
Bergstrasse 21  
Case postale  
8044 Zurich  
Téléphone 044 265 50 50  
Fax 044 265 53 53  
info@spida.ch  
www.spida.ch

8

## Jeu-concours: gagnez un chèque REKA d'une valeur de 100 francs!

MUSE SANS LE VOULOIR	CABIL- LAUDS ALTO	POMMES DE PIN ARTICLE	ÉCLOS	TOURNER AVIVENT	GÉRÉ MANQUE	DÉDICAÇA COMME UNE PÊCHE	ENLEVÉE ENGRAIS
ALARME MOITIÉ		10		DRAME PUR	3		
	1		INFÉCON- DITÉ VASE				4
TERRE CEINTE ÉCRITS		LINCEUL CYNIQUES				CAFÉ ABÎMAIENT	QUIETS
			THYMUS POÈME		ASSASSINA BALADE		♥ TROUBLÉS
PIGE LIAISON		LOYAUX PARADIS				SAISON RACCORDA	
		CHIFFRÉ PRINCE TROYEN		DRAME JAPONAIS VUE		MUNIR CHIFFRE	9
DAME CHAT		8		APPLIQUÉE MINE			
			PARESSEUX FILET D'EAU		VRAIS		CARDI- NAUX
RAPIDITÉ BRAME							INDÉFINI
		CERTAIN E			BÉATITUDES		2

Solution  
Mots croisés  
Numéro 29:  
**CRISTAL**

Ont gagné des  
chèques REKA  
d'une valeur de 100  
francs:

Erika Schwab,  
3210 Kerzers;  
Roland Bearth,  
7175 Sumvitg;  
Armin Berchtold  
AG, 6074 Giswil

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----

Reportez la solution sur la carte-réponse annexée et envoyez-la jusqu'au 30 juin 2009. Bon amusement! Le recours juridique est exclu.